



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13455>

Département(s) de publication : 59

Annonce n° 25-13455

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de WATTRELOS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590650400018

Ville : WATTRELOS Cedex

Code postal : 59393

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Achats de barquettes pour la cuisine centrale

Code CPV principal - Descripteur principal : 39222100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition de barquettes alimentaires recyclables à usage unique pour la préparation des repas livrés à domiciles et en résidences pour personnes âgées. Ce marché porte donc sur de la...(voir DCE)

Critères d'attribution : Prix - 50 Caractéristique technique - 30 Suivi des prestations - 20

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Achats de barquettes pour la cuisine centrale Date de conclusion du marché/lot: 03/01/2025. Montant maximum de commande HT : 105 000.00 euro(s) Noms des titulaires: NUTRIPACK. Montant de l'offre attributaire HT: 84888.00 euro(s). Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 2 fois dans les mêmes conditions que le marché initial. Le montant maximal annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est limité 35.000 € HT. Des échantillons sont à fournir pour tous les articles figurant au bordereau de prix. Il peut être introduit : • Un recours en référé précontractuel à l'encontre de la procédure de passation (articles L.551-1 et suivants du Code de la justice administrative) ; • Un recours en référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du code

de justice administrative), dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne ou dans les six mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; • Un recours en contestation de validité du contrat, sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, n°358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2025